



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 09 janvier 2024, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Loïc CHRISTIN (procuration à Patrick DUMAS), Claude MOREIRA (procuration à Michel BRULHART)

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

Le compte-rendu du 05 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations :

1/ Modification de l'article 1, alinéa 1 de la délégation consentie au Maire par le Conseil municipal

- **Article 1** : Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 25 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants ne dépassant pas une augmentation de 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Cette délibération est acceptée avec dix-sept voix pour et une abstention (Elodie BULLIARD).

2/ Budget Principal - Autorisation de mandater 25% des crédits d'investissement votés en 2023

Mr le Maire informe l'Assemblée qu'afin d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le 1^{er} janvier 2024, avant le vote du budget primitif 2024, l'autorisation doit être donnée au Maire de réaliser ces opérations comptables, dans la limite de 25% des crédits d'investissement votés sur le budget principal pour 2023.

Jusqu'au vote du budget 2024, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

Chapitre	Crédits ouverts en 2023	Plafond ouverture anticipée des crédits en 2024	Autorisation d'ouverture anticipée des crédits en investissement en 2024
20	3 795.33€	948.83€	900€
21	132 472.00€	33 118.00€	33 000€
23	1 236 190.66€	309 047.66€	309 000€
Total	1 372 457.99€	343 114.49€	342 900€

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Planning mensuel des réunions et évènements

Jeudi 11/01/24 à 17h en Visio :	Commission Aménagement
Jeudi 18/01/24 à 18h30 à Gex :	Commission Finances
Samedi 20/01/24 à 11h :	Vœux du maire Salle Poly
Mercredi 24/01/24 à 19h00 à Gex :	Conseil Communautaire
Jeudi 25/01/24 à 18h00 à Prévessin :	COTECH Régie
Jeudi 25/01/24 à 18h30 à Gex :	Commission Santé – Solidarité
Mardi 30/01/24 à 18h30 à Prévessin :	Commission Cadre de Vie

III/ Dépenses

Solde cotisation 2023	SIEA	5 995.04€
Portillon escalier portes WC	LEGER AGENCE	1 633.20€
Fleurissement 2022	GAEC LES CHENAIS	2 415.05€
Conso gaz bâtiments communaux	TOTAL ENERGIES	9 725.35€
Changement chauffe-eau école	SOLARITHERM	2 631.64€
Conso eau école	REGIE DES EAUX	2 496.43€
Conso eau bâtiment communal	REGIE DES EAUX	1 067.84€
Travaux préau école	NINET GAVIN	12 736.80€
Gouters octobre 2023	FERNEIGE SAS	1 015.62€
Repas cantine CL novembre 2023	BOURG TRAITEUR	11 722.64€

IV/ Commissions

1/ Communication-Social :

Le repas des aînés se déroulera le dimanche 25 février à la salle polyvalente. Un mail sera envoyé à l'ensemble du conseil afin de savoir qui sera disponible pour l'installation le samedi et le service dimanche midi et dimanche soir.

2/ Scolaire

École : les effectifs sont stables à 266 élèves. Nous attendons deux nouveaux élèves d'ici la fin du mois de janvier. L'équipe enseignante est au complet en ce début d'année et adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal. L'école accueille une stagiaire ATSEM pour 5 semaines ce qui va soulager l'équipe.

Centre de loisirs : 180 repas servis en moyenne à la cantine. Depuis la rentrée (2 jours) on constate une augmentation des effectifs à la cantine et au centre. Le centre a reçu un mail de la CAF annonçant que le temps méridien sera désormais subventionné à hauteur de 0.26 centimes par enfant et par repas.

3/ Travaux

Rien de particulier depuis le dernier conseil.

4/ Urbanisme

La prochaine réunion de la commission aura lieu lundi 5 février à 19h en Mairie.

- Les riverains du chemin de Pré Matty demandent que la mairie mette un miroir à la sortie car il n'y a pas de visibilité. Le Conseil donne son accord.
- La mairie a été relancée par la société propriétaire de l'antenne téléphonique en limite de Fenières. Ils ne veulent plus d'une location annuelle. Ils proposent de payer une fois 12 000€ (environ 4 ans de loyer) pour un bail long (le nombre d'année n'est pas connu). Le Conseil attend plus d'informations pour se prononcer.
- Concernant le projet dans le cadre de la succession GALLOPIN, la création d'un parking en bord de route serait possible sous certaines conditions. En rez-de-chaussée du bâtiment le plus proche de la route, il y aura un local commercial de 117m² (divisible en 3 lots de 32, 42 et 43m²), le promoteur propose à la mairie de les acheter à 2 000€ le m². Le conseil semble plutôt ouvert à cette idée. La mairie doit rencontrer le promoteur pour avoir plus de renseignements.

Concernant le terrain en emplacement réservé, nous n'avons pas plus de nouvelles à ce jour.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Commission déplacement : Il a surtout été question du transport à la demande « dynamique » mis en place dès ce début d'année.

Régie des eaux : il n'y a pas eu de réunion en décembre, la prochaine est prévue le 25 janvier.

Commission aménagement : le PLUIH va être mis en révision prochainement, cette opération ira au-delà de 2026 (élections municipales).

La séance est levée à 21h00

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 06 février